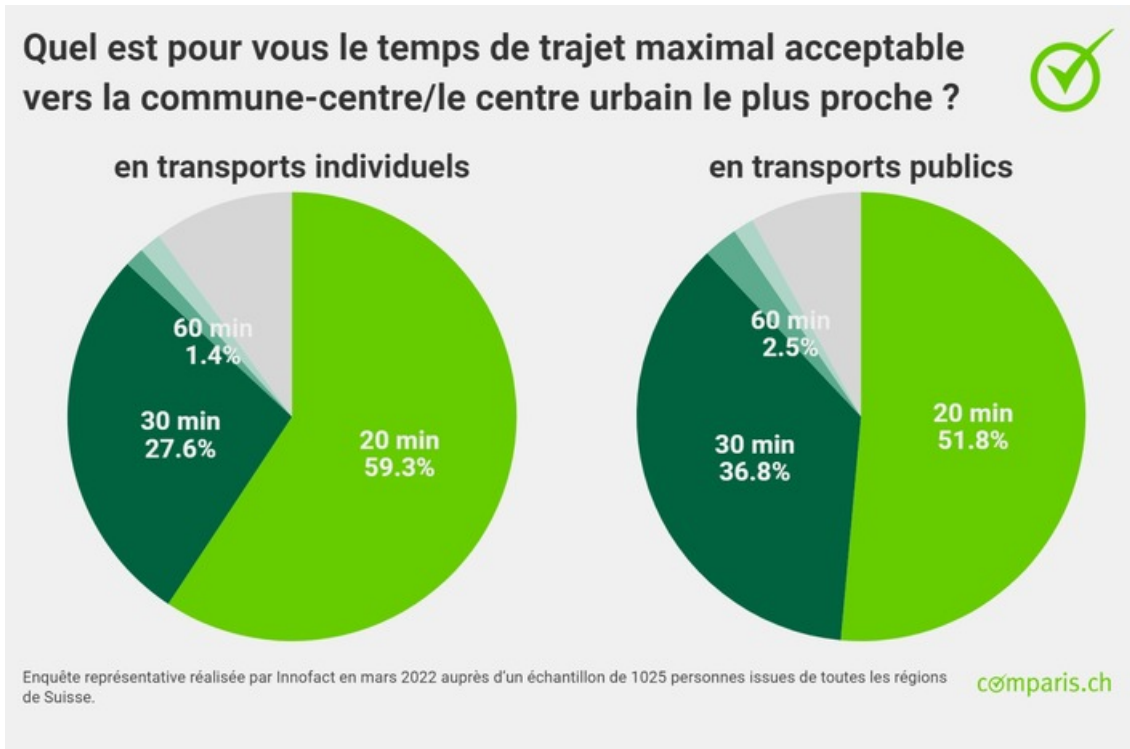


09.12.2022 – 00:30 Uhr

Communiqué de presse : Les Suissesses et les Suisses veulent vivre à la campagne – mais à 20 minutes au maximum d'un centre



Communiqué de presse

Enquête représentative Comparis sur les préférences en matière de lieu de vie

Les Suissesses et les Suisses veulent vivre à la campagne – mais à 20 minutes au maximum d'un centre

Monsieur et Madame Tout-le-monde veulent vivre à proximité d'une commune-centre ou d'un centre urbain : plus de la moitié souhaitent mettre moins de 20 minutes en transports publics ou en voiture pour y accéder. Dans le même temps, leur préférence va clairement pour la campagne. La fiscalité dans la commune joue un rôle nettement moins important dans le choix du lieu de résidence pour les personnes à haut revenu que pour celles à revenu moyen ou faible. Tels sont les résultats d'une enquête représentative de comparis.ch. « Les personnes à faible revenu comptent chaque franc. Le montant de l'impôt est donc pour elles un critère important. Pour les revenus plus élevés, la charge fiscale est moins déterminante », déclare Michael Kuhn, expert Argent chez Comparis.

Zurich, le 9 décembre 2022 – Dans l'idéal, les Suissesses et les Suisses aimeraient vivre dans un écrin de campagne au cœur de la ville. C'est ce qu'indique une enquête représentative du comparateur sur Internet comparis.ch, qui opère l'espace immobilier le plus vaste de Suisse.

Une réticence à faire des trajets perceptibles surtout en Suisse romande et au Tessin

Vivre coupé du monde, un idéal romantique qui n'est pas celui des habitantes et des habitants de la Suisse : la majorité des personnes interrogées ne sont pas prêtes à faire ne serait-ce qu'une demi-heure pour rejoindre le centre le plus proche. 59 % jugent acceptable un temps de trajet en voiture de 20 minutes maximum pour accéder à la commune-centre ou au centre urbain le plus proche, et tout juste plus de la moitié (52 %) estiment qu'une durée de trajet en transports publics supérieure à 20 minutes est inacceptable.

En Suisse romande (57 %) et au Tessin (62 %), un nombre significativement plus élevé de répondant·e·s qu'en Suisse alémanique (50 %) trouvent que la limite des 20 minutes constitue le maximum acceptable pour un trajet en transports publics. En ce qui concerne les transports privés, les Tessinoises et les Tessinois (74 %) sont particulièrement réticents à l'idée de mettre plus de 20 minutes pour rejoindre la grande ville la plus proche (Suisse romande 60 %, Suisse alémanique 58 %).

Ce sont surtout les personnes dont le revenu du ménage est faible (jusqu'à 4000 francs bruts) qui souhaitent pouvoir rejoindre rapidement le centre le plus proche (66 % quand il s'agit de prendre les transports publics, 70 % quand il s'agit de prendre la voiture individuelle).

« Généralement, celles et ceux qui ont un budget limité économisent aussi sur les frais de transport. Par ailleurs, la définition de centre urbain est variable : certains estiment qu'une ville de 10 000 habitants en est un, tandis que pour d'autres, une ville de 50

000 âmes n'est qu'une petite commune », déclare Michael Kuhn, expert Argent chez Comparis.

La vie en ville a nettement moins la cote

Dans le même temps, Monsieur et Madame Tout-le-monde rêvent de s'installer au vert. À la question du type de commune privilégiée pour l'achat d'un bien immobilier à usage personnel, le logement à la campagne (43 %) ressort clairement devant l'agglomération (31 %) et plus encore devant la ville (26 %).

En particulier, les personnes interrogées de plus de 35 ans et les personnes peu formées (c'est-à-dire sans maturité gymnasiale ou diplôme d'une haute école) préféreraient acheter un bien immobilier à la campagne et donc, optent pour ce mode de vie à long terme.

La fiscalité, un critère très important pour deux fois plus de personnes à faible revenu

En ce qui concerne la fiscalité, les riches n'y prêtent pas une attention particulière. En revanche, 39 % des personnes dont le revenu mensuel du ménage est inférieur à 4000 francs trouvent très important le critère de la charge fiscale applicable dans leur commune de domicile. Parmi les personnes ayant un revenu mensuel supérieur à 8000 francs, cette proportion tombe de moitié et s'élève à 19 %.

Ce sont surtout les personnes de plus de 55 ans qui considèrent la charge fiscale comme un critère très important. Elles sont 41 % à être dans ce cas. Les moins de 35 ans sont seulement 16 % à s'en préoccuper fortement (contre 27 % des 36-55 ans).

Dans l'ensemble, 28 % des personnes interrogées considèrent très important le critère de la charge fiscale applicable sur leur lieu de résidence. 27 % l'estiment important. « Les personnes à faible revenu comptent chaque franc. Le montant de l'impôt est donc pour elles un critère important. Pour les revenus plus élevés, la charge fiscale est moins déterminante – sauf pour les superriches. Ces derniers n'ont toutefois pas été pris en compte séparément dans l'enquête », explique l'expert Comparis.

Méthode

L'enquête représentative a été réalisée par l'institut de sondage et d'études de marché Innofact pour le compte de comparis.ch auprès d'un échantillon de 1025 personnes issues de toutes les régions de Suisse. Le sondage a eu lieu en mars 2022.

Pour plus d'informations :

Michael Kuhn
Expert Consumer Finance
Téléphone : 044 360 53 91
Courriel : media@comparis.ch
comparis.ch

À propos de comparis.ch

Avec plus de 80 millions de visites par an, comparis.ch compte parmi les sites Internet les plus consultés de Suisse. L'entreprise compare les tarifs et les prestations des caisses maladie, des assurances, des banques et des opérateurs télécom. Elle présente aussi la plus grande offre en ligne de Suisse pour l'automobile et l'immobilier. Avec ses comparatifs détaillés et ses analyses approfondies, elle contribue à plus de transparence sur le marché. comparis.ch renforce ainsi l'expertise des consommatrices et des consommateurs à la prise de décision. Fondée en 1996 par l'économiste Richard Eisler, l'entreprise compte aujourd'hui plus de 200 collaboratrices et collaborateurs à Zurich.

Medieninhalte



ons linguistiques : la durée de trajet acceptable vers le re urbain le plus proche est de 20 minutes max.

ansports individuels

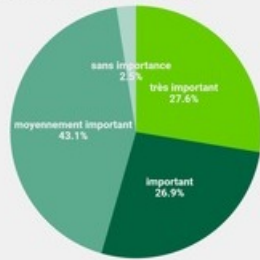


en transports publics

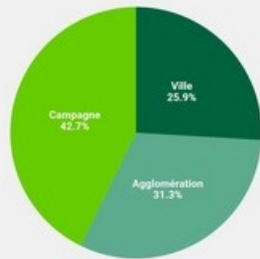


représentative réalisée par Innofact en mars 2022 auprès d'un échantillon de 1025 personnes issues de toutes les régions

Quelle importance attribuez-vous à la fiscalité applicable dans la commune de résidence ?



appartement pour y habiter. Quel localisation préféreriez-vous ?



du brut par ménage : la fiscalité applicable dans la commune est un critère très important

francs ou moins



représentative réalisée par Innofact en mars 2022 auprès d'un échantillon de 1025 personnes issues de toutes les régions

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100899911> abgerufen werden.